RÉGION ILE-DE-FRANCE

Des actes pour l'emploi et contre les délocalisations

Daniel Brunel *

L'emploi, au cœur des campagnes électorales régionales et européennes, reste l'enjeu politique majeur de cette rentrée 2004.

Le MEDEF accentue ses pressions pour plus de radicalité contre les acquis sociaux au profit des entreprises. La droite s'affronterait autour de deux démarches : l'une ouvertement libérale emmenée par Nicolas Sarkozy, l'autre au contour soit disant plus social, pour accompagner le libéralisme comme l'illustre le plan de Jean Louis Borloo. **La politique du gouvernement n'en reste pas moins très lisible : adapter toujours plus la société française aux exigences du marché financier et réformer l'Etat dans ce sens.**

Le Baron E.-A. Seillière en veut davantage. Il entend ramener toute décision concernant le contrat et l'organisation du travail au niveau de l'entreprise, obtenir des accords minima…. donc forcément moins favorables aux salariés, que la loi ou les conventions collectives. C'est le Code du travail qui est en danger.

Le laisser faire du gouvernement sur le chantage aux délocalisations, en dit long sur l'indépendance des uns et des autres. Gouvernement et MEDEF tiennent ainsi chacun leur registre mais pour une même partition.

A l'idée de choisir entre la fermeture de l'entreprise et les acquis sociaux, la RTT ou les jours de congés, voilà de quoi rendre inquiet le plus grand nombre (49%) ou fataliste (19%) (*sondage CSA/le Parisien* du 30/9).

Mais lorsque 15% se disant révoltés, et 70% des salariés ne font pas confiance au gouvernement pour améliorer la situation sociale (*CSA/Humanité/NVO* du 2/10), c'est un appel à **ne pas subir**, à **résister**, à **construire d'autres réponses** que celles de l'allègement des charges sociales, de réduction des coûts salariaux, qui vont de paire avec l'exigence féroce des patrons que l'Etat ou les collectivités « passent à la caisse », en leur refusant, ainsi qu'aux salariés, toute intervention dans les choix de gestion.

Il nous faut **revendiquer :**

– Le droit d'ingérence citoyenne avec les élus, les salariés avec leurs organisations syndicales, sur tout ce qui fonde l'entreprise,

– **un pouvoir d'incitation économique** pour faire reculer le poids des marchés financiers en stimulant une croissance durable beaucoup plus riche en emplois qualifiés et sécurisés.

Dans ce contexte, les pouvoirs nouveaux confiés par les électeurs aux communistes dans les institutions régionales, départementales, locales, peuvent constituer des leviers, venant en appui aux luttes des salariés, pour construire des alternatives dans les territoires, les filières menacés permettant la sécurisation de l'emploi, des parcours professionnels,.

Nous avons décidé de relever ce défi en Ile de France.

En juin dernier, nous avons fait adopter par l'Assemblée du Conseil Régional des mesures pour l'emploi conduisant, entre autre, l'institution régionale à **affirmer son soutien actif aux salariés en lutte contre les licenciements, les transferts ou destructions d'emplois économiquement injustifiables, afin d'imposer soit leur prévention, soit leur abandon, soit des reclassements ou mise en formation débouchant sur l'emploi.**

Concrètement, cela se traduit par l'interpellation des pouvoirs publics pour obtenir des moratoires suspensifs, la réunion de tables rondes sur des projets alternatifs et dans le cadre des articles 118 et 119 de la Loi de modernisation sociale, l'action pour la revitalisation des sites industriels et l'obtention de bons reclassements. Ceci, dans le respect des compétences de l'institution régionale et sans pour autant exonérer les pouvoirs publics et les entreprises de leur responsabilité sociale vis à vis des salariés et des territoires concernés.

Ces décisions fruit d'un travail de terrain auprès de salariés en lutte contre les stratégies patronales de restructuration de délocalisation ou encore de liquidation, ouvrent des possibilités nouvelles d'intervention pour engager des alternatives favorables à l'emploi et au développement des activités **en lien avec les populations, les élus dans les bassins d'emploi.**

Trois exemples :

SKF Thomery en Seine-et-Marne

Fermeture de l'entreprise, licenciements de 206 salariés. Leurs représentants syndicaux ont sollicité le soutien de la région d'une part, sur la revitalisation du site afin d'aboutir à la création de nouveaux emplois compensant ceux perdus par la fermeture de SKF, et d'autre part, sur des actions de formation permettant leur reconversion. Cela a conduit la Région :

1- à participer à l'élaboration et à la signature de la convention de revitalisation du site prévue dans le cadre de l'article 118 de la loi de Modernisation sociale avec comme exigence l'implantation d'activités industrielles sur le site, avec priorité de recrutement pour les salariés de SKF et si nécessaire leur formation en vue de ces nouveaux emplois et également la participation des représentants des salariés au comité de suivi de cette convention.

2- à favoriser une convention particulière, engageant les

services de l'Etat (ANPE), la direction de SKF, le Conseil Général de Seine et Marne et le Conseil Régional pour assurer le reclassement et/ou la formation des salariés licenciés.

EADS Les Mureaux dans les Yvelines

Sollicité par la direction pour une aide financière à la réorganisation de ce site, suite aux restructurations de 2003, le Conseil régional s'est appuyé sur l'avis des représentants syndicaux aux CE pour proposer à la direction des modifications à une convention de partenariat, dont l'Etat est également signataire. Celles ci, « positivement contraignante », garantissent la préservation et le développement de l'emploi, des qualifications, des formations. Les organisations syndicales ont été intégrées au comité de suivi mis en place pour cette convention, dans laquelle nous avons obtenu, également, que toute opération en capital affectant le contrôle d'EADS ST, comme toute restructuration ayant un impact négatif sur l'emploi entraînerait la suspension de la convention. Consolider EADS de cette façon, est même une garantie pour préserver, conforter la pérennité de l'établissement et ainsi éviter toute délocalisation en Aquitaine.

La FACOM dans le Val-de-Marne

Le Conseil régional est résolu à accompagner les salariés de l'entreprise de Villeneuve le Roi dans leur action contre la fermeture de l'entreprise et pour le développement de l'activité. Après avoir obtenu, avec les élus communiste du Val de Marne (Sénat, Conseil général, collectivité locale), une table ronde chez le préfet du département, en présence d'un membre du cabinet du Ministre des Finances, nous avons décidé d'aider les salariés à concrétiser la viabilité de leur projet alternatif, par le financement d'une expertise. Une nouvelle table ronde est prévue courant septembre autour de ce projet. A travers cette lutte exemplaire et rassembleuse, nous pouvons faire la démonstration que d'autres alternatives existent pour stopper la délocalisation, prévu à Taïwan, et développer l'emploi local notamment dans une logique de coopération jusqu'au niveau international.

*
**

Ces expérimentations pourraient faire l'objet d'échange avec d'autres menées dans les régions, susciter des partenariats et ainsi ouvrir des rassemblements pour ouvrir d'autres voies favorables à l'emploi.

Cela est nécessaire et dès à présent, au-delà des exemples pré-cités, avec les AVENTIS, TATI, TIMING, les possibilités de rassemblement sont à construire en Ile de France.

D'ailleurs, nous y travaillerons dans le cadre de la mise en œuvre de la **Conférence Régionale sur l'Emploi et la Formation** que le Conseil Régional d'Ile de France tiendra en décembre. Ceci, afin de contribuer à construire une politique régionale forte, **cohérente en matière d'emploi et de formation où impérativement la question de la constitution d'un fonds régional d'investissement et de développement pour l'emploi et la formation, est à l'ordre du jour.**

Alors à l'opposé de la pseudo décentralisation de Raffarin, la région constituera bien un niveau de construction d'une nouvelle cohérence nationale, ouvert à l'initiative décentralisée des citoyens, des élus de terrain et de la coopération européenne.

Ce chantier là, nous avons considéré qu'il est d'ores et déjà ouvert. ■

* Vice-Président Communiste du Conseil Régional d'Ile de France, en charge du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.



Juin 1987



Mai 1986